BULLETIN MUNICIPAL - N°32 - ANNÉE 2020

ST BARTHÉLEMY LE PLAIN

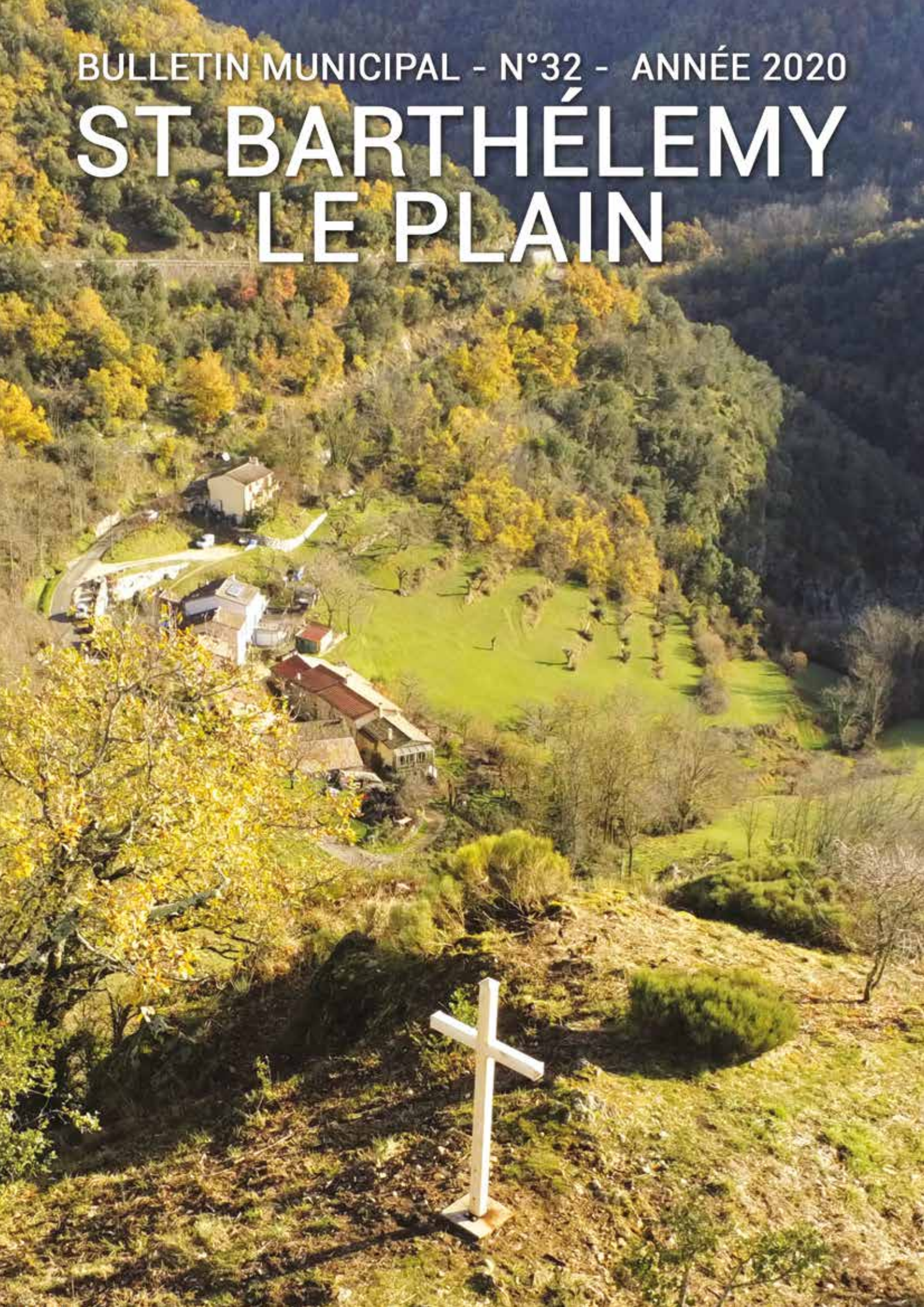

NAISSANCES

NOYER Aimie	14/02
FAY Azélie	18/02
HENRY Sheldon	19/02
DESSEMOND Alizée	11/04
CHAIGNE Hugo	29/04
DESBOS Mya	18/06
CELLIER Léa	20/07
BOISSI Candice	13/08
TILET PELAEZ Germain	02/10

MARIAGES / PACS

DALLIER Marc et POARD Annick	07/03
GARNIER Maxime et CELLIER Laura	13/06
GUILHOT Robert et CELLIER Joëlle	22/08
GALLIMARD-LALLEMENT Damien et GIRARD Hélène	29/08
BUFFARD Daniel et SYRE Michèle	24/07
VALAYER Benoît et GREGOIRE Angélique	25/07
PEYRARD Cyril et BANC Sonia	12/11

DÉCÉS

BALDINI (BECHE) Simone	09/01
ALBOUSSIERE Marie	21/01
VERGNE Irène	07/03
VINSON Louis	16/03
BILLON André	04/04
FAURIEL (BONNET) Marguerite	11/04
ROYER Henri	13/06
ROSSIGNOL Bernadette	08/09
REMY Louise	20/09
LOCATELLI Yolande	20/10
LONGUEVILLE (THOLLOT) Marie	22/11
DESSEMOND Lucette	25/11
BERTHIER (NOHERIE) Simone	27/11

INFORMATIONS GÉNÉRALES

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

Lundi : 9h00 / 12h00

Mardi et vendredi : 9h00 / 12h00 et 14h00 / 17h00

Si vos horaires de travail ne vous permettent pas de venir au secrétariat pendant les horaires d'ouvertures, des rendez-vous sont possibles en soirée ou le samedi matin.

Les horaires sont indiqués sur la porte de la Mairie, et sur le répondeur téléphonique, ainsi que les absences de la secrétaire.

Rappel : pas d'accueil physique ou téléphonique pendant les plages de fermeture au public.

SERVICES EN MAIRIE

Copie A4 : Noir et blanc : 0.20€ / Couleur : 0.40€

Copie A3 Noir et blanc : 0.40€ / Couleur : 0.80€

Envoi/réception de fax : 0.20€

Location plateaux/tréteaux : 2€ par plateau

Poids bascule (poids à titre indicatif) : 2€

Prévoir la monnaie correspondant à votre demande.

Pour joindre le secrétariat :
04 75 07 66 11
secretariat@saint-barthelemy-le-plain.fr

Les services

BOULANGERIE PALISSE
Epicerie / Gaz / Journaux
04 75 07 66 04
Du lundi au vendredi
6h30 / 12h30 et 16h00 / 19h00
Samedi
6h30 / 14h30
Dimanche
7h00 / 12h30
Fermée le mercredi
Recommandée par

Crèche perle de lune
04 75 08 40 05
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 7h15 à 18h30
Mercredi
De 8h00 à 18h00

Bibliothèque municipale:
04 75 08 37 76
Jeudi
De 16h30 à 18h30
Samedi
De 9h30 à 11h30

Les commerces

Nathalie Coiffure - Sur rendez-vous
06 83 16 53 72
Vendredi
8h00 / 12h00 et 14h00 / 19h00
Samedi
8h00 /12h00

Taxi Laugé Jolivet
04 75 07 68 92

P'tits Loulous et Compagnie
04 27 66 90 41

Pizzeria Chez Frédo
04 75 06 14 70
Du vendredi au dimanche
17h30 / 22h00
Ouvert les jeudi pendant l'été
17h30 / 22h00

Bar Restaurant Le Bienvenu
04 75 07 39 97
Bar fermé le mercredi soir
Restaurant ouvert sur réservation

MOT DU MAIRE

Mes chers Concitoyens,

2020 qui s'achève aura encore été pour nous, à SAINT BARTHELEMY LE PLAIN, une période spéciale.

Le virus est venu frapper à nos portes mais nous avons su nous en sortir.

Encore une fois nous avons été solidaires et vos Elus, tant les anciens que les nouveaux, ont pu vous apporter jusqu'à chez vous, les masques nécessaires à la vie courante et je les en remercie.

Investissement Communal, donc, avec l'achat de masques non prévus, dont vous avez pu profiter au sortir du premier confinement, alors que ceux qui devaient être fournis par d'autres n'étaient pas encore là.

Réactivité qui a permis à tous de pouvoir vivre à nouveau à la date du déconfinement.

Investissements sur la voirie, dont vous avez pu voir les réalisations dans la Commune.

Investissement de tous, afin que notre commune soit belle, illuminée, comme vous pouvez le constater après les travaux de la commission illuminations, avec l'aide de bénévoles qui souhaitent habiter dans un lieu qu'on nous envie.

Mais malheureusement pas de fêtes ni de feux d'artifice, pas de soirées, et rien de ce qui fait habituellement le lien social si nécessaire.

Pas de repas des ainés, ce qui se traduit par des colis de noël préparés généreusement par le C.C.A.S. et distribués à tous les ayants droit.

Heureusement, après toute cette morosité 2021 devrait nous apporter de nouvelles perspectives et pour la commune, se traduire par de nouveaux projets.

La rénovation du parvis de l'église enfin réalisée, un bâtiment multiservices et pluridisciplinaire qui devrait voir le jour, sans oublier le projet d'un mini espace multi sportif et la fin de la préparation du P.L.U.

Beaucoup d'évolutions favorables pour SAINT BARTHELEMY LE PLAIN et énormément d'investissements de la part de vos Elus qui se donnent sans compter.

Qu'ils en soient encore une fois remerciés.

Je vous souhaite à tous de passer
de bonnes fêtes de fin d'année
et à l'an qué ven !!!

Votre Maire,
Thierry DARD
ARDECHOIS CŒUR FIDELE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Thierry DARD – CREDITS PHOTOS : Jean Luc LAVIGNE, Jorris GUILHOT, Associations, amateurs et autres – CONCEPTION : Jorris GUILHOT : PAPETERIE BONNET à TOURNON SUR RHONE Tél. 04 75 08 59 15 - DEPOT LEGAL A PARUTION : BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION EDITE A 800 EXEMPLAIRES PAR MAIRIE DE SAINT BARTHELEMY LE PLAIN 07300 Tél. 04 75 07 66 11 – secretariat@saint-barthelemy-le-plain.fr – www.saint-barthelemy-le-plain.fr -MERCI A LA COMMISSION COMMUNICATION

CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2025

BUFFIERE Didier
1er Adjoint

ROCHE Éric
2éme Adjoint

DARD Thierry
Maire

COISSIEUX Gilles
3éme Adjoint

VERON Cédric
4éme Adjoint

DESPESSE Arnaud
Conseiller Délégué

CHAPELLE Coralie
Conseiller

BERTHIER Thomas
Conseiller

REILLE Adélaïde
Conseiller

GUILHOT Joris
Conseiller

DESSEMOND Raphaël
Conseiller

BUFFAT Serge
Conseiller

GERVY Adrian
Conseiller

GRANGIER Claire
Conseiller

NESME Christopher
Conseiller

COMMISSIONS

Travaux / voirie:
Responsable : ROCHE Éric
BUFFIERE Didier – BERTHIER Thomas – VERON Cédric GERVY Adrian – GUILHOT Jorris

Animation / sport / loisirs / culture / communication:
Responsable : COISSIEUX Gilles
BUFFAT Serge – GUILHOT Jorris – NESME Christopher DESPESSE Arnaud – VERON Cédric – BUFFIERE Didier

Salle polyvalente / bâtiments communaux :
Responsable : VERON Cédric
GRANGIER Claire – CHAPELLE Coralie – BUFFIERE Didier REILLE Adélaïde

Urbanisme :
Responsable : BUFFIERE Didier
CHAPELLE Coralie – GERVY Adrian – DESSEMOND Raphaël COISSIEUX Gilles – DESPESSE Arnaud – BUFFAT Serge NESME Christopher

Ecole / Affaires scolaires :
Responsable : BUFFIERE Didier
REILLE Adélaïde – GRANGIER Claire – NESME Christopher

Environnement :
Responsable : DESPESSE Arnaud
COISSIEUX Gilles – BUFFAT Serge – BERTHIER Thomas DESSEMOND Raphaël – NESME Christopher – GERVY Adrian ROCHE Eric

C.C.A.S. :
Président : DARD Thierry
VERON Cédric – REILLE Adelaïde – CHAPELLE Coralie GUILHOT Jorris – DESPESSE Mireille – CORNU Christine PALISSE Agnès – CHAPOUTIER Dominique

Référent Ardéchoise : COISSIEUX Gilles

Référents Ambroisie : ROCHE Éric, GERVY Adrian

Référent Bibliothèque Municipale Reille Adélaïde

Délégué Ardèche Musique et Danse : GUILHOT Jorris

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Recensement citoyen :

Les jeunes qui ont 16 ans au cours de l'année doivent se faire recenser auprès de la Mairie dans le mois qui suit leur anniversaire.

Cette étape est nécessaire pour être convoqués à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), formalité qui est obligatoire.

A l'issue du recensement, une attestation originale leur sera remise, ainsi que 5 copies.

L'attestation originale est à conserver car elle ne pourra pas être délivrée à nouveau.

Recensement de la Population :

RECENSEMENT de la population 2021

Le recensement de la population devait avoir lieu en Janvier. Compte tenu de la situation sanitaire, il a été décalé à l'année 2022.

Une communication sera faite en temps voulu pour vous communiquer les modalités de cette étude.

Gestion de l'épidémie de covid-19

La Mairie de Saint-Barthélemy le Plain et ses élus (anciens et nouveaux) se sont mobilisés pour gérer au mieux la crise sanitaire. Tout d'abord en investissant en urgence dans l'achat de masques pour le premier confinement, car les réceptions d'ARCHE Agglo et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'allaient pas arriver à temps.

Ces masques vous ont été distribués par les élus, en plusieurs tournées, car il a ensuite fallu distribuer les masques Région et Agglo.

Ils se sont également mobilisés pour gérer le téléphone d'astreinte pendant la première vague, afin de pouvoir aider les personnes isolées.

La Mairie a également fourni des attestations de déplacement dérogatoire, pendant les deux confinements, aux personnes qui ne pouvaient pas en imprimer, pour les dépanner.

JOURNÉE CITOYENNE

Merci à toute l'équipe !

RENDEZ-VOUS 2021 :
Samedi 20 Mars

Nettoyage de la nature
Protection de la nature
Convivialité
Utilité

Journée ouverte à tous
Venez nombreux !

Nous vous rappelons chaque année que des règles de civisme doivent être respectées par chacun afin que les conditions de vie restent optimales dans notre commune.

Divagation de chiens :

Les chiens ne doivent en aucun cas divaguer, ils doivent être promenés en laisse, et bénéficier d'un entourage dans votre propriété pour ne pas s'échapper seuls.

Ordures ménagères :

Les dépôts sauvages sont strictement interdits au pied des poubelles. Malheureusement, la Commune n'a plus d'autre choix que de déposer plainte pour dépôt d'immondices lorsque cela se produit. L'amende peut aller jusqu'à 1500€ en vertu du Code de l'Environnement, article L541.2 et L.541.3). Elle s'applique aussi pour les détritus jetés dans la nature.

Si vous souhaitez réduire vos déchets, des autocollants Stop-Pub sont à votre disposition au secrétariat de Mairie.

Nuisances sonores :

Par respect pour le voisinage, les nuisances sonores sont encadrées par arrêté préfectoral.

Les activités bruyantes (telles que travaux intérieurs et extérieurs, fêtes privées, appareils audiovisuels ou de diffusion sonore) sont limitées à certaines plages horaires. En dehors de ces plages, le bruit excessif pourra être considéré comme du tapage (nocturne ou diurne)

Nous vous invitons à prévenir vos voisins les plus proches en cas de prévision de nuisances sonores, afin de conserver de bonnes relations dans le voisinage.

Si vous le souhaitez,l'arrêté est consultable en Mairie.

Urbanisme :

Nous vous rappelons que toute nouvelle construction (même un abri de jardin) doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie, de même que toute modification de l'aspect extérieur de votre habitation.

En l'absence de déclaration et d'autorisation, la construction est illégale et peut être surtaxée en cas de contrôle. La Mairie peut même demander la remise en état du terrain, ce qui sous-entend la démolition, aux frais de la personne qui a construit illégalement.

Si vous avez entrepris des constructions sans demander l'autorisation en Mairie, nous vous conseillons de vous rapprocher du secrétariat pour déposer un dossier de régularisation (lorsque cela sera possible).

Sécurité Routière et circulation :

Nous vous rappelons que la vitesse est réglementée à 50kms/h en agglomération. De nombreux signalements nous ont rapporté des vitesses excessives. Plusieurs passages piétons se trouvent dans le village, et sont notamment utilisés par des enfants allant prendre le bus. Merci de réduire votre vitesse pour la sécurité de tous.

Nous vous rappelons que le raccourci du Pont de Duzon (par le chemin de l'usine) est en sens interdit, accessible uniquement aux riverains.

Face au non-respect de cette interdiction et aux plaintes répétées, des contrôles routiers auront lieu par la Gendarmerie et la Police Municipale de Tournon, avec pour consigne la verbalisation systématique. Nous vous conseillons donc de respecter la voie autorisée.

JEU POUR ENFANT : DES 7 DIFFERENCES

Trouvez les 7 différences qui se cachent dans les deux photos aériennes du village en apparence identiques.

ILLUMINATIONS DE NOËL

BUDGET 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	115 198.92 €
Charges de personnel	133 245.52 €
Autres charges de gestion	11 513.58 €
Charges financières	11 513.58 €
Charges exceptionnelles	426.40 €
TOTAL	304 268.40 €

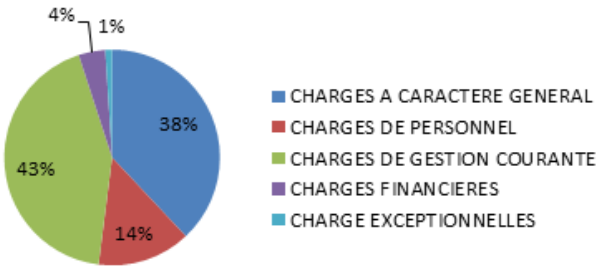

Recettes

Produits de services	1 590.87 €
Impôts et taxes	224 357.61 €
Dotations et participations	167 316.43 €
Autres produits	36 646.53 €
Produits financiers	32.82 €
Produits exceptionnels	2 344.50 €
TOTAL	432 288.76 €

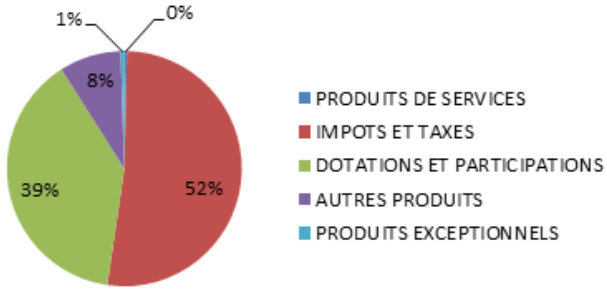

INVESTISSEMENT

Dépenses

Opérations patrimoniales	67 059.76 €
Remboursement d'emprunt	79 248.23 €
Immobilisations incorporelles	60 060.87 €
Immobilisations corporelles	52 119.03 €
Immobilisation en cours	320 481.30 €
TOTAL	578 969.19 €

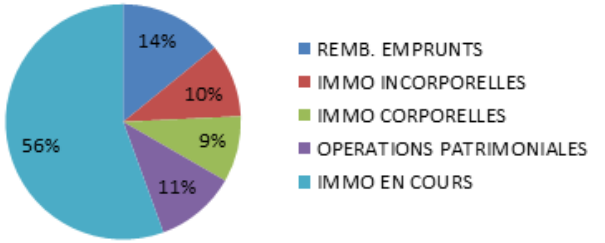

Recettes

Opérations patrimoniales	67 059.76 €
Dotation fonds divers	235 267.39 €
Subvention d'investissement	7 478.62 €
Emprunts et dettes	250 324.18 €
Autre immobilisations financières	6 545.46 €
TOTAL	566 675.41 €

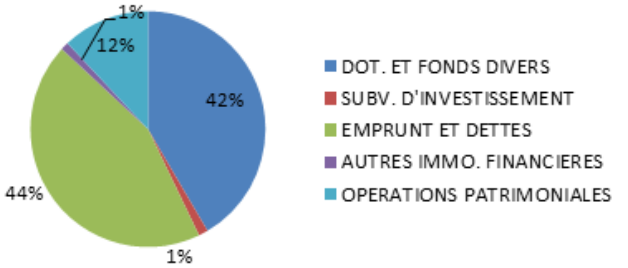

COÛT DE LA RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dépense totales	**509 256 €**
Emprunt	250 000 €
Subvention Région Rhône-Alpes	120 000 €
Subvention Département de l'Ardèche	40 000 €
Fonds de Concours ARCHE Agglo	45 123 €
Dotation équipement territoire ruraux (DETR) Etat	82 786 €
Subvention SDE07	16 400 €
Total subventions	**304 309 €**
Reste à charge (couvert par l'emprunt)	**204 947 €**

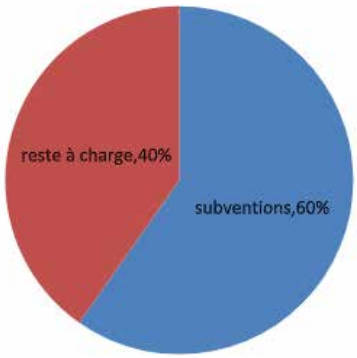

En résumé, la rénovation aura coûté 509 256 € et nous avons reçu 304 309 € de subventions. La charge de la commune s'élève donc à 204 947 €, couverte par l'emprunt de 250 000 €. (L'emprunt est plus important que le que le reste à charge car le taux exact des différentes subventions n'était pas connu).

Usée par le temps la Croix de Bonnevie avait fini par tomber. Suite à cela, les Élus se sont retroussés les manches et ont débroussaillés les lieux, créant un socle en béton et la nouvelle croix a été réalisée et posée par Romain PEYROT.

Le Conseil Municipal a décidé de la financer comme étant un monument emblématique de la Commune. Le Père Frédéric Sellier devrait la bénir dès les premiers beaux jours de 2021.

Concernant les travaux de voirie réalisés en 2020, il s'agit du chemin du Bois et du chemin des Grimauds, qui avaient été programmés, financés et non réalisés en 2019 pour cause d'intempéries.

Le programme voirie 2020 comprend l'amélioration de l'embranchement d'un chemin communal sur la route de Coursodon ansi que le chemin de Vaures, depuis le pont sur la Dielle jusqu'aux dernières maisons au bout de la route.

Particulièrement dégradé, il a fait l'objet d'une belle réfection qui a permis de faire un test de charge sur le pont et de constater qu'il était encore sécurisé malgré le poids des années.

Réalisation de la descente à la station d'épuration

Nous avons également réalisé la route qui démarre au château de Rolland et qui descend à la station d'épuration.

D'aucuns pourront s'étonner d'un tel choix de réfection de chaussée, surtout qu'auparavant il s'agissait d'un chemin en terre et que d'autres voies de la Commune paraissent en mauvais état.

L'explication de cette dépense vient du fait que la prise de compétence obligatoire par ARCHE AGGLO de l'assainissement, l'eau potable et les eaux pluviales au 1er Janvier 2020, nous dessaisissait de notre Budget Assainissement au profit de l'Agglomération.

Il fallait transférer les budgets, tant déficitaires qu'excédentaires, de toutes les Communes au profit de l'Agglomération.

Il était apparu alors à vos Elus, que la bonne gestion de l'assainissement communal avait entrainé un résultat excédentaire et qu'il aurait donc fallu transférer cette somme, que vous aviez payée, au profit d'ARCHE AGGLO, qui ne l'aurait pas forcément réinjectée sur notre Commune.

Nous avons donc préféré négocier avec ARCHE AGGLO afin de ne pas transférer cette somme, mais uniquement le budget assainissement, en contrepartie de quoi nous nous engagions à refaire et goudronner ce chemin jusqu'à la station d'épuration, ce qui a été accepté par ARCHE AGGLO.

Ainsi pas de transfert d'argent et un beau chemin pour accéder à la station en camion.

PROJET DU BÂTIMENT MULTISERVICES

La Commune de SAINT BARTHELEMY LE PLAIN possède depuis des années un terrain à vocation Commerciale et Artisanale en bordure de la route de Paris, à l'angle du lotissement du Belvédère.

Ce terrain communal étant en zone commerciale et n'ayant pas de projet pour celui-ci quand à présent, vos Élus ont été séduit lorsqu'une proposition est apparue.

En effet, un projet Épicerie, Service, Salon de Thé, produits frais locaux, circuit court est porté par un couple d'habitants de la Commune.

Voulant donner une nouvelle impulsion à leur carrière, après étude de faisabilité, ils se lancent dans cette aventure.

N'ayant aucun lieu à proposer et le terrain étant bien situé, la Commune décide de construire un bâtiment afin de leur louer le local.

Puisque nous serons éligible aux subventions, vos Élus ont fait le choix de doubler la surface nécessaire au projet, afin d'y intégrer un local supplémentaire de même surface disponible à la location et un sous-sol pouvant abriter les Services Techniques Municipaux.

C'est ce que nous allons nous attacher a faire lors de ce premier semestre 2021 en étant particulièrement vigilants sur les propositions des Entreprises afin d'en limiter les coûts.

Le Cabinet BEAUR avec qui nous avons un marché à bon de commande s'est chargé de créer le cahier des charges afin de choisir l'Architecte du projet.

Le cabinet ARCHI CONSULT est sorti vainqueur de l'appel d'offres, lui qui connait bien la Commune, ayant déjà été retenu pour la réhabilitation de la Salle Polyvalente du complexe Maurice Palisse.

Avec plusieurs autres bureaux d'études, ils proposent des projets qui sont validés où remodelés selon les souhaits des Commissions Communales concernées.

Les bureaux d'études Contrôles Technique et CSPS ont été attribués à APAVE et les esquisses définitives ont été validées.

Le Permis de Construire est en cours.

1ère esquisse du Bâtiment Multiserves

ARCHE AGGLO : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

LE BUREAU
vice-présidents et conseillers délégués

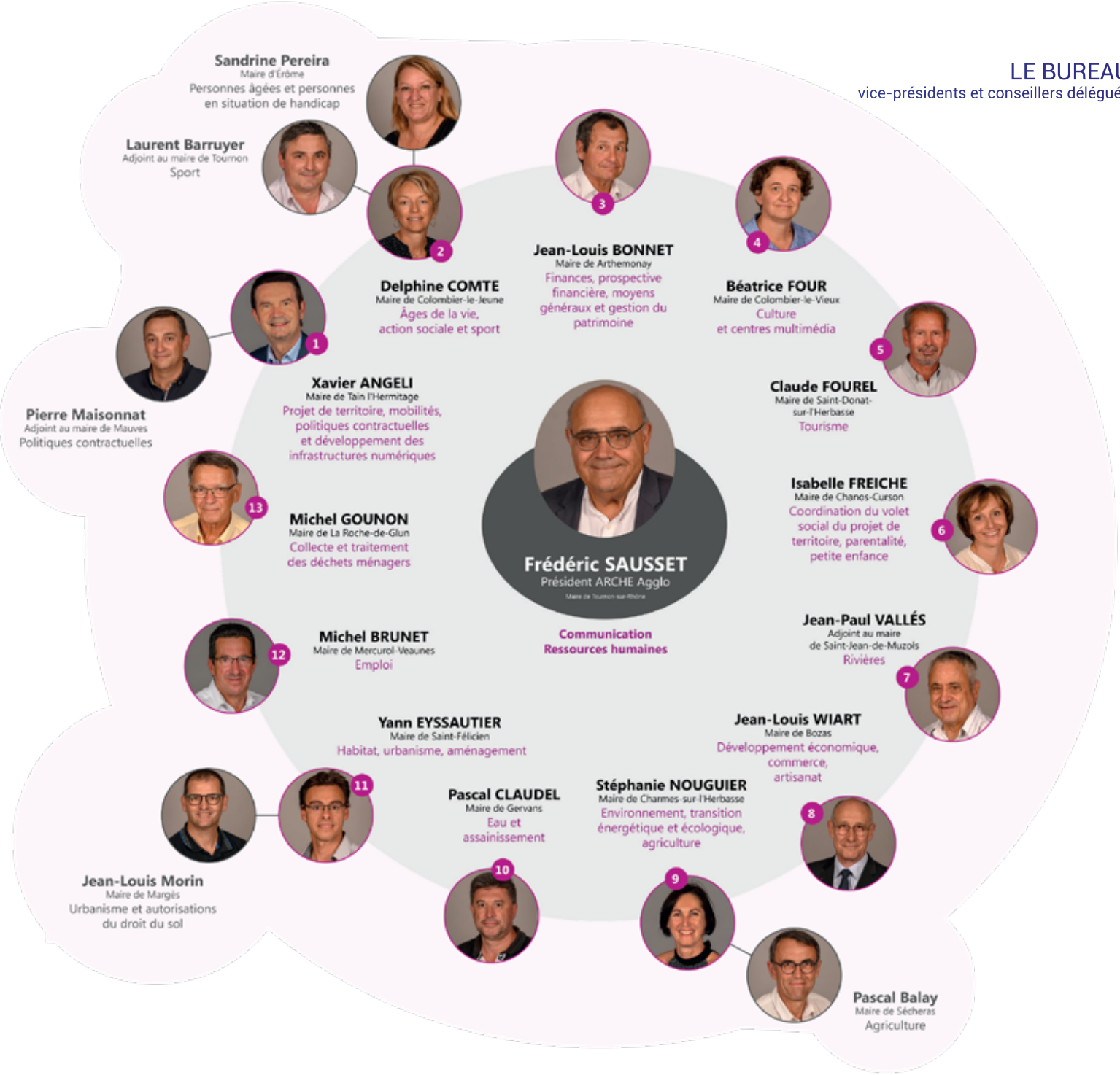

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
Par commune (hors bureau)

Bruno SENECLAUZE BEAUMONT-MONTEUX	**Patrick FOURCHEGU** BOUCIEU-LE-ROI	**Serge DEBRIE** BREN	**Vincent ROBIN** CHANTEMERLE-LES-BLÉS	**Jacques POCHON** CHAVANNES	**Christiane FERLAY** CHEMINAS	**Jean-Michel MONTAGNE** CROZES-HERMITAGE	**Michèle VICTORY** TOURNON/RHÔNE	**Pascal DIAZ** TOURNON/RHÔNE
Pascal SEIGNOVERT ÉTABLES	**Laurence HEYDEL-GRILLERE** GLUN	**Gérard ROBERTON** LARNAGE	**Muriel FAURE** LA ROCHE-DE-GLUN	**Charles-Henri RIMBERT** LA ROCHE-DE-GLUN	**Patrick CETTIER** LEMPS	**Gilles FLORENT** MARSAZ	**Michel GAY** ARLEBOSC	**Denis DEROUX** BATHERNAY
Alain SANDON MERCUROL-VEAUNES	**Véronique BLAISE** MERCUROL-VEAUNES	**Roger VOSSIER** MONTCHENU	**Anne SCHMITT** PAILHARÈS	**Guislain BERNARD** PLATS	**Marie-Claude LAMBERT** PONT-DE-L'ISÈRE	**Jean-Christophe WEIBEL** PONT-DE-L'ISÈRE	**Florence CROZE** TOURNON/RHÔNE	**Paul BARBARY** TOURNON/RHÔNE
Pascal BIGI PONT-DE-L'ISÈRE	**Isabelle POUILLY** PONT-DE-L'ISÈRE	**Thierry DARD** SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-P.	**Isabelle VOLOZAN-FERLAY** SAINT-DONAT/L'H.	**Fabrice LORIOT** SAINT-DONAT/L'H.	**Anne-Marie FOUREL** SAINT-DONAT/L'H.	**Marie-Pierre MANLHIOT** SAINT-DONAT/L'H.	**Laëtitia BOURJAT** VAUDEVANT	**David BONNET** VION
Myriam FARGE SAINT-JEAN-DE-M.	**Agnès ORÈVE** SAINT-VICTOR	**Christèle DEFRANCE** SERVES-SUR-RHÔNE	**Emmanuel GUIRON** TAIN L'HERMITAGE	**Danielle LECOMTE** TAIN L'HERMITAGE	**Guy CHOMEL** TAIN L'HERMITAGE	**Amandine GARNIER** TAIN L'HERMITAGE	**Bruno FAURE** TOURNON/RHÔNE	**Pierre GUICHARD** TOURNON/RHÔNE
Bernadette DURAND TAIN L'HERMITAGE	**Annie GUIBERT** TAIN L'HERMITAGE	**Laurette GOUYET-POMMARET** TOURNON/RHÔNE	**Ingrid RICHIOUD** TOURNON/RHÔNE	**Xavier AUBERT** TOURNON/RHÔNE	**Annie FOURNIER** TOURNON/RHÔNE			

SENIORS, POUR VOTRE SÉCURITÉ,AYEZ LES BONS RÉFLEXES!

Extrait de la brochure du ministère de l'intérieur : «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!»

LES DANGERS D'INTERNET

1. Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
2. Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «https ».
3. L'apparition d'icones en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.
4. Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.
5. Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.
6. Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet: signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

1. Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
2. Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des policiers ou gendarmes,... se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
3. Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
4. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
5. Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
6. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
7. Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs.
8. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries:
www.internet-signalement.gouv.fr

ADMR LES TROIS RIVIÈRES / LA CUISINE ARDÉCHOISE

Depuis le 1er Juillet 2016, l'ADMR les trois rivières regroupe 5 anciennes associations: Lamastre, Saint Félicien, Etables, Tournon et Doux Ormèze.

Depuis 2017, Madame Potart devient Présidente de l'association. Elle est accompagnée de 10 bénévoles qui gèrent l'association et assurent un vrai service de proximité dans les communes. Le conseil d'administration se réunit tous les deux mois et décide de l'orientation de l'association.

Située à Saint Félicien, l'ADMR les trois rivières intervient sur plus de 40 communes et accompagne 650 usagers. Chaque mois, plus de 6500 heures d'aide à domicile sont assurées par 80 salariés qui parcourent environ 32 300 kms/mois.

Afin de répondre à la demande, un service de buanderie a été mis en place début 2019. Le lavage et repassage du linge sont assurés sur St Félicien. Ce service permet l'entretien de vêtements mais aussi de linge de maison, couette, etc…

L'ADMR c'est aussi « **La cuisine ardéchoise** », créée en juillet 2018.

La cuisine ardéchoise fabrique et livre plus de 7000 repas par mois pour les usagers sur le nord de l'Ardèche.
L'approvisionnement me produits locaux est privilégié. Cette activité a permis de créer 4 emplois.

Depuis Janvier 2019, l'ensemble des services ADMR peuvent aussi être proposés aux professionnels (Entreprises, artisans, professions libérales, etc…).

Livraison de repas au : 04 75 06 61 60

Pour finir l'ADMR en Ardèche, c'est plus de 4000 clients et 66 600 heures effectuées.

Plus de 200 bénévoles sont en charge de 8 associations qui emploient plus de 1000 personnes (environ 500 temps plein).

L'ADMR c'est :

L'aide à domicile, l'accompagnement,
la garde enfants, le portage de repas

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale, service public ouvert à tous, vous accueille le jeudi, de 16h30 à 18h30, et samedi de 9h30 à 11h30. 1200 ouvrages, Romans, documentaires, Bandes dessinées, albums vous attendent.

Il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

Ainsi, les enfants de l'école viennent une fois par mois, ils se plongent dans un livre, se laissent emporter par une histoire et partent avec le livre de leur choix sous le bras.

La bibliothèque renouvelle régulièrement une partie des ouvrages grâce aux échanges avec la Bibliothèque départementale.

Vous recherchez un livre particulier ? Nous vous invitons à nous le demander, nous avons la possibilité d'effectuer des réservations qui nous seront apportées par la navette.

La bibliothèque est aussi un espace où grands et petits peuvent entrer, prendre le temps, papillonner d'un livre à l'autre, découvrir, rêver au travers des mots, des images, des couleurs…

Nous souhaitons que ce soit un lieu de rencontres, d'échanges, de partage de savoirs-faire.

Après ces mois de vie au ralenti, qui ont entrainé plusieurs semaines de fermeture, nous espérons un retour à la normale pour l'année 2021.

Nous vous invitons à pousser la porte, à nous faire part de vos envies et attentes. L'équipe de bénévoles sera heureuse de vous accueillir.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2021.

MULTI ACCUEIL PERLE DE LUNE

Le multi accueil Perle de Lune, géré par ARCHE Agglo, veille au quotidien au bien-être de chaque enfant en proposant un accueil de qualité au sein d'une petite structure.

Son projet est basé sur l'autonomie de l'enfant dès le plus jeune âge. Les professionnelles accompagnent les enfants dans leur découverte, leur motricité, leurs apprentissages en proposant des activités diversifiées :

Peinture, collage, dessin, psychomotricité, motricité fine …

Cette année l'équipe a également souhaité mettre l'accent sur la relation avec les parents.

Alors tous les deux mois, les familles sont invitées à venir partager un « café » ou un goûter afin de renforcer le lien avec les profesionnelles, de rencontrer d'autres parents et de voir évoluer leur enfant dans la structure.

Nous proposons plusieurs types d'accueil :

- L'accueil régulier : prévu à l'avance et contractualisé sur des jours et horaires précis faisant suite à une pré-inscription
- L'accueil occasionnel : une à plusieurs demi-journées par semaine en fonction des besoins des familles et des places restantes
- L'accueil d'urgence : répondant à une situation non prévisible sur une courte durée.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.
04.75.08.40.05
135, route de Chapelon 07300 Saint Barthelemy le Plain
perledelune@archeagglo.fr ou Arche agglo : 04.26.78.39.28

Agrément : 10 places de 10 semaines à 6 ans
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h15-18h30 / Mercredi : 8h-18h

Superbe L'Ardéchoise !

Avec Bernard Vallet

Cette année l'Ardéchoise n'a pas eu lieu, c'est une année compliquée avec peu d'animations sur la commune.

Nous vous rappelons par ces images quelques années passées où les cyclistes et les bénévoles mettaient tout en œuvres pour réussir le passage de l'Ardéchoise à Saint Barthelemy.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021, le mercredi 16 juin et cette année si l'organisation le permet le vendredi 18, pour porter à nouveau le maillot jaune à saint Barthélemy.

Merci a tous les bénévoles.

Sincèrement, l'équipe Ardéchoise.

L'année scolaire 2019-2020 : sur le thème des voyages !

Tous les enfants de l'école ont pu profiter de séances proposées par la structure « Ardèche musique et danse », financées par la mairie, autour des pays et des traditions.

Les enfants ont pu s'essayer aux danses traditionnelles et chansons en langues étrangères (anglais, allemand, italien, espagnol …)

Le thème sera maintenu jusqu'en juin 2021. L'objectif étant d'aboutir à un magnifique spectacle de fin d'année où tout le monde sera convié!

Le jeudi 30 janvier, les enfants ont pu profiter des joies de la neige à Font d'Urle : de la grande section au CM2, entre skis et raquettes ; une belle journée ensoleillée !

Nous avons eu nos séances de piscine au complexe Linaé, du CP au CM2, au deuxième trimestre ; puis notre carnaval de l'école a pu avoir lieu…avant ce temps de travail en distanciel !

Nos petits écoliers ont pu reprendre le chemin de l'école, le 11 mai. Quel bonheur de se retrouver !

L'année scolaire s'est terminée par un pique nique barbecue à l'école, organisé par notre organisme de gestion.

Pour ce qui est de cette nouvelle année scolaire, notre projet se poursuit sur le thème des voyages et des pays Européens.

Pour enrichir notre projet sur les pays, pour Noël, nous allons assister à un spectacle rock à l'école autour des chansons et des instruments du monde.

Nous retournerons à la neige le jeudi 21 janvier 2021.
Nous fabriquerons des marionnettes du monde entier pour ensuite vous présenter un beau spectacle en juin prochain…Si tout va bien !!!

L'équipe enseignante

O.G.E.C.

Malheureusement cette année, la crise sanitaire nous a privé de beaucoup de nos manifestations (kermesse, loto, sorties scolaires,…).

Nous avons, pour le plaisir des enfants, pu réaliser :

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2019

Célébration de Noël suivie du repas qui se sont déroulés à la salle des fêtes sans électricité suite aux intempéries.

Heureusement pour les enfants, le Père-Noël ne craint pas le froid et il était donc bien au rendez-vous avec des chocolats pour tous les enfants et des petits cadeaux pour l'équipe enseignante et le personnel de l'OGEC.

JEUDI 30 JANVIER

Sortie ski et raquettes à Font d'Urle pour les enfants de la grande section jusqu'au CM2, prise en charge en partie par l'OGEC.

MARDI 10 MARS

Carnaval avec un goûter offert par le Club des Aînés.

VENDREDI 3 JUILLET

Barbecue de fin d'année dans la cour de l'école offert par l'OGEC.

Prenez soin de vous, nous avons hâte de vous retrouver pour nos manifestations 2021.

Nous vous souhaitons une belle année !!!

L'équipe de l'OGEC

GÉNÉRATION RALLYE

Après une année commencée sur les chapeaux de roues avec le réveillon de la St Sylvestre organisé par l'association, on s'est vite rendu compte que la saison allait être chamboulée.

Initialement au programme de l'année 2020 :

- le Rallye du bassin Annonéen, le rallye de l'Ecureuil
- le Rallye du Picodon
- le Rallye des Vallons Ardéchois (anciennement le rallye des Collines Ardéchoise)
- le Rallye de Sarrians.

Mais avec l'arrivée du COVID, nous avons vu les rallyes s'annuler les uns après les autres...

Néanmoins nous avons pu participer au rallye des Vallons Ardéchois se déroulant le 25 et 26 septembre dans la commune voisine de Plats.

Après quasiment un an sans rouler nous sommes prêts et motivés à nous remettre dans les baquets.

Malgré un léger problème au démarrage (plus de batterie), le rallye s'est plutôt bien passé.

Nous finissons 30èmes sur 105 partants,
4èmes du groupe N sur 31, et 2èmes de classe N2 sur 12.

Le résultat est plutôt satisfaisant, et cela fait du bien de renouer avec le monde du rallye.

Un mois plus tard, nous devions participer au rallye de Sarrians, dans le sud de la France. La voiture était prête, nous apprenons finalement 4 jours avant le départ du rallye qu'il est annulé sur ordre du préfet.

L'année rallystique se finit donc comme elle avait commencée, par des annulations !

Du côté des manifestations, même problème, la crise sanitaire ne permettant pas d'organiser de fêtes sans prendre de risques, le réveillon aura été notre seul et unique évènement de l'année 2020.

Nous remercions la famille et les amis présents aux assistances et sur le bord des spéciales.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021
en espérant qu'elle soit meilleure que la précédente !

A.C.C.A.

Bonjour à toutes et tous,

Un petit tour d'horizon depuis le début de la saison de chasse 2020 :

Pour préparer cette ouverture chaque équipe a pris du temps pour entretenir les chemins forestiers et autres sentiers afin que chasseurs comme promeneurs puissent en user plus commodément.

Nous avons pu constater une très bonne présence de lièvres, raisonnablement chassés par quelques équipes sérieuses.

Perdrix et faisans peuvent continuer à vivre sereinement, leur chasse étant très marginale.

Le chevreuil se porte très bien. Leurs prélèvements correspondent strictement au plan de chasse qui nous est demandé.

Les prélèvements de sangliers sont à peu près identiques à ceux de la saison précédente

Les sangliers ayant occasionné quelques dégâts, nous avons posé, à la demande des agriculteurs, des clôtures électriques pour protéger leurs cultures.

D'ailleurs, la dérogation au confinement octroyée par la préfecture n'a été ni un droit, ni un privilège. Elle nous a permis de reprendre cette chasse au gros gibier qui peut saccager les champs et détruire les récoltes.

A ce jour (fin novembre 2020) nous attendons les directives de la Fédération pour organiser une Assemblée Générale.

Après ce petit tour d'horizon,
nous vous souhaitons à tous une heureuse année
et surtout une santé préservée.

LES B.B. DE LA BATTEUSE

Cette année avait bien commencé par notre matinée tripes qui fut un succés!

Mais vu les conditions actuelles , les différentes animations qui étaient prévues n'ont pas eu lieu.

Nos amis d'Arlebosc et de Gilhoc ont eux aussi les même soucis.

Toute l'équipe est restée prudente.

La matinée tripes est prévue le 7 février 2021,

le thé dansant le 17 octobre 2021.

Meilleurs vœux 2021.

FOYER DES JEUNES

Encore une année de plus pour le foyer, une année calme en événements pour l'association et beaucoup d'autres du fait de la crise sanitaire .

Néanmoins, cela n'a pas empêché nos jeunes de rester unis et festifs au sein de l'association.

Toujours très motivés, les jeunes se sont occupé de notre repas dansant qui s'est déroulé dans la bonne humeur avec une excellente ambiance.

Ce fût malheureusement la seule manifestation que nous avons pu maintenir durant cette année si particulière.

Cependant, cela ne nous empêchera pas de revenir avec une équipe de jeunes encore plus motivée pour préparer nos futurs évènements.

Suite l'assemblée générale, nous avons élus un nouveau bureau :

Président : PALISSE Nataël
Vice-président : DARD Axel
Trésorière : VAUX Lola
Vice-trésorier : RIMBERT Mahé
Secrétaire : POURRET Lola
Vice-secrétaire : POURRET Mathis

Membres:
VERON Anaëlle , JOLIVET Noa , COMTE Loïs , COISSIEUX Hugo.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE ST BARTHELEMY LE PLAIN ET BOUCIEU LE ROI

Cette année 2020 fut pour tous une année « particulière ». La pandémie due à la Covid-19 nous a privé de ces rencontres qui font vivre notre association au quotidien.

Des célébrations ont dû se tenir en petit comité, ceci sans exclure le devoir de mémoire et le respect dû aux soldats tombés aux combats.

Mercredi 4 mars s'est déroulée l'assemblée générale de l'UFAC sous la présidence de Monsieur Maurice Vaux, entouré de son bureau.

Il a souhaité la bienvenue à M. le Maire ainsi qu'aux adhérents. En préambule, le président a eu une pensée particulière pour les personnes malades et celles retenues à la maison.

Une minute de silence a été respectée en mémoire des anciens combattants de toutes les guerres. Une pensée particulière pour leur camarade, René Arnaudon, décédé en 2019.

L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié

Au cours du premier confinement, nous avons eu le regret de perdre notre camarade René Banc de Boucieu le Roi.

En raison des mesures sanitaires nous n'avons pas pu l'accompagner lors de ses funérailles, comme nous en avons l'habitude pour tous nos camarades disparus.

Aussi, le 28 octobre 2020, en présence de son épouse, nous avons déposé une plaque sur sa tombe, marquant ainsi notre respect pour son engagement.

8 mai : commémoration célébrée par le Conseil Municipal, sans anciens combattants en raison des mesures sanitaires.

11 novembre : célébré en comité restreint pour les Anciens Combattants et en présence du Conseil Municipal

Le président, son bureau et l'ensemble des adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, malgré ces circonstances particulières.

Soyez prudents et prenez soin de vous et de vos familles.

En espérant se retrouver en 2021,
pour célébrer tous ensemble, le devoir de mémoire.

En 2020, le club compte 96 adhérents.

Nous avons terminé l'année 2019 avec la bûche et les anniversaires :

80 ans : M. Bosc Gilbert, Vaux Maurice, Mme Vaux Marguerite

85 ans : Mmes Ybanez Marie, Chapelle Denise, Largeron Marie-Thérèse, M. Maisonnas Marcel

90 ans : M. Gay Roger

100 ans : Mme Coissieux Marie- Louise.

Mme Kryjanski Marie-Thérèse a été récompensée pour ses 14 ans de secrétaire et a été remplacée par Mme Vaux Monique, qui a son tour est remplacée par M. Dessemond Daniel qui devient comptable adjoint

L'année 2020 a débutée avec la dégustation de la galette offerte par le taxi Laugé- Jolivet et confectionnée par Jérôme Palisse.

Le 12 mars, mardi gras avec les enfants de l'école, la crèche et les petits Loulou étaient absents à cause des consignes sanitaires qui commençaient à s'imposer.

Hélas le 17 mars, le confinement nous a obligés à interrompre beaucoup de choses(le repas de la caisse de la solidarité, une journée publicitaire au club, la prévention routière, le pique nique du secteur)

Le voyage du secteur en Corse prévu pour mai est reporté en mai 2021 ainsi que la croisière départementale pour septembre 2021

Nous ne pouvons rien prévoir à l'avance…en espérant que le début de l'année 2021 sera meilleur.

Le club déplore le décès du Père Jean Paul Montagne qui avait participé à la création du club en 1982 ainsi que de celui de Lucette Dessemond.

Avec cette année 2020 très perturbée, la présidente et les membres du bureau vous adressent leur amitié et vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année (avec prudence).

Bonne santé et meilleure année 2021

Bonjour à toutes et tous,

Que dire de cette année 2020 ? Une année très particulière, la faute à un contexte sanitaire exceptionnel !

Les compétitions de la saison 2019-2020 ont été interrompues mi-mars et ce pour toutes les catégories.

Après un timide retour sur les terrains cet été, elles ont de nouveau été arrêtées fin octobre. On croise maintenant les doigts pour une reprise début 2021 et une fin de saison plus sereine que la précédente.

Cette crise sanitaire n'est pas sans conséquence pour notre club. Nous n'avons pas pu organiser notre tournoi de jeunes ni nos traditionnels concours de pétanque et de belote. Ce sont donc des pertes financières importantes auxquelles il faut faire face !

Il a fallu également mettre en œuvre, quand cela était possible, toutes les préconisations pour que licenciés et supporters puissent venir au stade en minimisant les risques de contamination (gel, masque, sens de circulation à la buvette …).

Là aussi, beaucoup d'énergie dépensée par nos éducateurs et dirigeants.

On va arrêter là le chapitre covid pour revenir au terrain ! En parlant de terrain, celui de St-Barth a reçu la visite des sangliers fin août le rendant impraticable pour quelques semaines ! Tout est rentré dans l'ordre depuis.

Nous voila débarrassés des mauvaises nouvelles, nous allons passer aux points positifs et ils sont nombreux.

Tout d'abord les effectifs qui ont grimpé à 150 licenciés ce qui est un record depuis de nombreuses années !

Cet accroissement d'effectifs est particulièrement marqué chez nos féminines tant seniors que jeunes ou loisirs.

Bravo les filles !

Nos seniors féminines

Les seniors féminines de Yohann et Thierry sont toujours en entente avec l'US Croix du Fraysse et le FC Muzolais et faisaient un début de saison 2020-2021 bien meilleur que la saison précédente.

25 filles composent ce groupe, mélange de jeunes joueuses et de joueuses expérimentées.

Nos seniors masculins

Les seniors garçons se sont maintenus en D4 la saison dernière malgré une avant-dernière place peu glorieuse.

Cette avant-dernière place, synonyme de descente habituellement, ne l'a pas été du fait de l'arrêt prématuré des compétitions. Merci au Covid !

Heureusement, cette nouvelle saison débutait beaucoup mieux avec 4 victoires en autant de matchs de championnat et un beau parcours en coupe de France qui les a emmenés au troisième tour de la compétition, performance inédite pour notre club.

Cette saison, nous avons pu engager une troisième équipe seniors, toujours en entente avec l'AS Gilhoc, ce qui n'était pas arrivé depuis 18 ans. Même si les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous, cela reste très positif !

Le groupe seniors est encadré par Mathieu ROCHE (équipe 1), Mickaël FOUREL (équipe 2) et Gaëtan VERON (équipe 3). Ils sont assistés pour les entraînements par Richard LERISSET et Hervé COMTE.

Nos U15 et U18

Nos U15 et U18 continuent d'évoluer dans les équipes du Groupement Foot Hermitage Tournonais (GFHT) avec les jeunes du RC Tain Tournon, du RC Mauves.

Ceci permet à nos jeunes d'évoluer dans les différents niveaux de pratique proposés (2 équipes U15 et 3 équipes U18) avec un encadrement de qualité, tout en restant licenciés au FCCSB.

Nos U7

Chez les plus jeunes, Les U7 sont coachés par Jérémy REY avec l'aide de Christopher NESME. Il faut bien être 2 car il y a un boom des effectifs dans cette catégorie qui compte 12 joueurs avec beaucoup d'énergie à revendre.

Nos U9

Les U9 sont encadrés par Jean-Joël DARD et Jean-Paul FAY. Comme d'habitude, ils participent à des plateaux regroupant une dizaine d'équipes sur des terrains réduits.

Nos U11

Les U11 sont cette saison coachés par 2 petits nouveaux, Axel DARD et Florent GIRODE. C'est très agréable de voir qu'il y a encore des jeunes qui sont motivés et souhaitent s'investir pour leur club. Merci ! Le seul bémol est l'effectif quelque peu limité dans cette catégorie.

Nos U13

Du changement chez les U13 qui sont encadrés par Jérôme et Mathis PEYROT. Les effectifs sont eux aussi un peu justes donc, si vous avez envie ou connaissez des joueurs ou joueuses, faites-le savoir !

Nos loisirs féminines

Les loisirs féminines sont toujours coachées par Sébastien LAFAYE. L'enthousiasme et la motivation sont encore bien présents avec une belle progression. Le groupe est ouvert à toutes celles qui ont envie de pratiquer le football quel que soit leur niveau et leur âge.

Nos loisirs masculins

Les loisirs garçons sont gérés par Didier BUFFIERE et ils attendent avec impatience de pouvoir reprendre les casse-croutes matchs !

Le club travaille également sur le développement et la fidélisation de ses féminines. En collaboration avec les clubs de Tournon, Mauves et la Croix du Fraysse, des mini-stages sont organisés mensuellement pour permettre à nos jeunes licenciées U11 et U13 de pratiquer entre filles.

Nos baby-footballeur

Enfin, pour terminer, il faut noter la création d'une catégorie baby-foot pour les tout-petits. Tous les samedis matin, 6 enfants de 4 ans découvrent le football encadrés par Sylvie LAFAYE et Hervé COMTE.

Et en quelques séances, leurs progrès sont spectaculaires !

Cette année encore, le FCCSB avait prévu de participer au Vrai Foot Day organisé par le magazine So Foot. Nous devions organiser un Escape Game dans les rues de Colombier à la recherche des joueuses de l'Olympique Lyonnais disparues avant la finale de Ligue des Champions.

Tout un programme ! Malheureusement, nous n'avons pas pu le mettre en place à cause du Covid. Mais ce n'est que partie remise, rendez-vous au printemps si les conditions sont réunies !

Merci à Floriane, de l'Escape Game Code Lumière à Tournon, également joueuse loisir du FCCSB, pour la conception des énigmes.

LE BUREAU DU FCCSB :

Président : Hervé COMTE
Vice-présidents : Yannick BELLIN et Gaëtan VERON
Trésorier & adjointe: Arnaud DESPESSE et Sonia BANC
Secrétaire & adjoint : Sylvie LAFAYE et Julien FAY
Membres : Gaëtan BONNET, Laurent BOSC, Gilles COISSIEUX, Michaël COUCHON, Mickaël FOUREL, Marjolaine JUNIQUE, Julien MAILLET, Alexandre PEYROT, Sébastien VAUX, Dominique CHAPOUTIER,

Les évènements du FCCSB en 2021 :

(sous réserve que le covid nous laisse tranquilles)

Repas dansant : Février à St-Barth.
Tournoi de jeunes : Avril à Colombier
Concours de pétanque le 23 juillet à St-Barth et le 14 août à Boucieu

Nous remercions sincèrement tous ceux qui œuvrent pour le club et en particulier nos éducateurs qui font le maximum pour leurs joueuses et joueurs, et ce bénévolement.

MERCI POUR VOTRE INVESTISSEMENT !

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du club https://fccsb.footeo.com ou sur la page Facebook du FCCSB pour suivre de près l'actualité du club.

SALUTATIONS SPORTIVES !

COMITÉ DES FÊTES

Après deux premières années réussies, le Comité des Fêtes n'a malheureusement pas pu animer notre village pour sa troisième année d'existence.

Cependant, cela n'a pas affecté le moral de l'équipe qui promet de revenir encore plus fort l'an prochain en proposant toujours plus d'animations et en améliorant les fêtes déjà organisées.

Voici les dates pour 2021 :

- Le 2 juillet : Concours de pétanque semi-nocturne ;
- Le 7 août : St Barth en Fête ;
- Le 3 décembre : Fête de la Lumière.

L'association a malgré pu se retrouver pour l'assemblée générale et a ainsi pu reconduire le même bureau que les années précédentes.

Le comité des Fêtes tient à remercier tous ses bénévoles pour leur disponibilité et leur bonne humeur et félicite Dimitri et notre vice-secrétaire, Gaëlle pour la naissance de leur petit Hugo !

Le Comité des Fêtes ce sont des jeunes et des moins jeunes, des hommes et des femmes, des sérieux et des blagueurs, mais ce sont avant tout des personnes géniales et dévouées à l'animation de notre belle commune !

Vous souhaitez faire partie de l'aventure et intégrer notre belle équipe de bénévoles ?

Vous avez des idées d'amélioration des fêtes que nous organisons ?

Vous avez des nouvelles idées ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous en serions enchantés !

Le Comité des Fêtes
vous souhaite une bonne année 2021 !

ZUMBI DANCE

Depuis septembre 2020, une nouvelle association sportive s'est créée à Saint Barthélémy le Plain.

L'association Zumbi'dance propose des cours de Zumba, le lundi à St Barthélémy le Plain ainsi que le jeudi à Colombier le Jeune de 19h45 à 20h45 .

Suite à des restrictions sanitaires pour le moment les cours sont stoppés, et nous sommes impatients qu'ils reprennent.

Ces cours sont animés par Madame Herelier Julie, qui est aussi la présidente, épaulée par Madame Maisonnas Edwige la trésorière.

2020, l'année des chiffres records,...

En 2020, le club compte 37 licenciés. Un nombre toujours en augmentation depuis plusieurs années et un record dans la dernière décennie.

Parmi ces 37 membres, le club compte pas moins de 6 féminines, un nombre en augmentation et un record là aussi.

Le club enregistre également une hausse et un record de licenciés venant de l'extérieur avec presque 10 licenciés, soit environ 25% du nombre total des licenciés !

Tous ces chiffres prouvent à quel point le club de Pétanque des Gorges du Doux est attractif, même au-delà de nos 3 communes.

Pour finir avec les records, cette année, le club a engagé 2 équipes aux Championnats des Clubs, contre une les années précédentes.

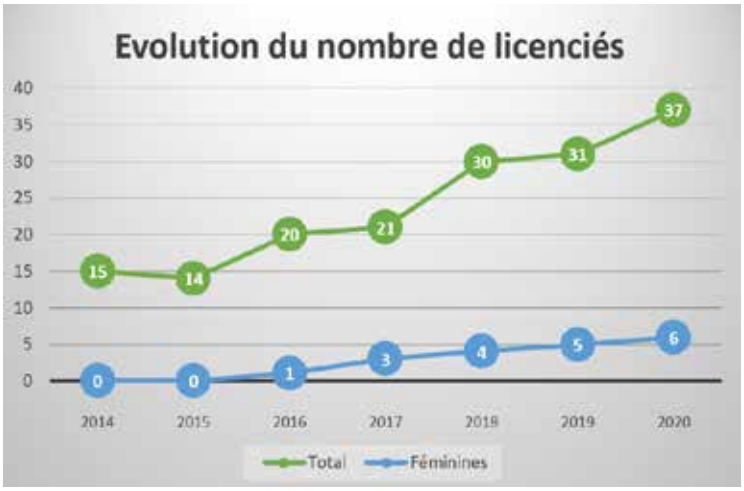

2020, une saison terminée trop tôt…

Cette année, seul un secteur a été disputé :
le tir de précision !

Côté Sénior Masculin, Jorris GUILHOT a représenté le club. Cependant, en plus de jouer contre des joueurs entraînés et de grande qualité, notre président a joué avec un niveau tellement faible qu'il n'a pas pu se qualifier pour le championnat d'Ardèche.

Côté Sénior Féminine, ce fut Pauline GHIAZZA qui représenta le club, et de fort belle manière, puisqu'elle s'est hissée parmi les 2 meilleures joueuses du secteur. Elle s'est ainsi qualifiée pour les championnats d'Ardèche de tir de précision en éliminant, tour après tour, toutes les joueuses du club voisin de Tournon-Sur-Rhône.

Le club tient à féliciter Pauline GHIAZZA
pour ce très bon résultat.

Malheureusement, elle n'a pas pu affronter les meilleures joueuses des autres secteurs puisque ce Championnat, comme tous les autres en Ardèche, a été annulé.

Hormis le secteur de tir de précision, le club a pu participer seulement au deux premières journées de Championnat des clubs sur les 7 au total.

L'équipe première, coachée par Christopher Nesme, se classait logiquement 4éme sur 8 après un début de championnat mitigé avec une victoire et une défaite.

Quant à la deuxième équipe, coachée par René Durand, celle-ci avait entamé de fort belle manière l'année en remportant ses deux premières journées et se classait donc première, ex-aequo avec les voisins de Tournon-sur-Rhône et Tain-l'Hermitage.

… Mais 2020, une année passée sur les terrains de pétanque quand même !

Comme depuis plusieurs années maintenant, le club s'est réuni tous les Vendredis de Mai à Octobre sur les terrains de pétanque autour de la salle Polyvalente quand le temps s'y prêtait.

Ici aussi, le nombre de participants a augmenté depuis l'an dernier puisqu'il n'était pas rare de voir une bonne vingtaine de joueurs par soirée.

Le club remercie la municipalité qui lui a offert un lieu de stockage et la possibilité de brancher un frigidaire et donc de pouvoir tenir des boissons aux frais. Pratique les soirs de fortes chaleurs !

Que vous soyez licencié ou non, que vous connaissiez tout le monde ou même personne, n'hésitez pas !

Nous accueillons toutes les personnes dès les premiers beaux jours de l'année 2021.

JEU : MOTS CROISÉS

Remplissez la grille de mots en patois local à partir des traductions françaises
Etant un dialecte, le patois n'a donc jamais eu de dictionnaire écrit.
Il se peut donc que l'orthographe des mots inclus dans le jeu
ne soit pas celui que vous avez imaginé.

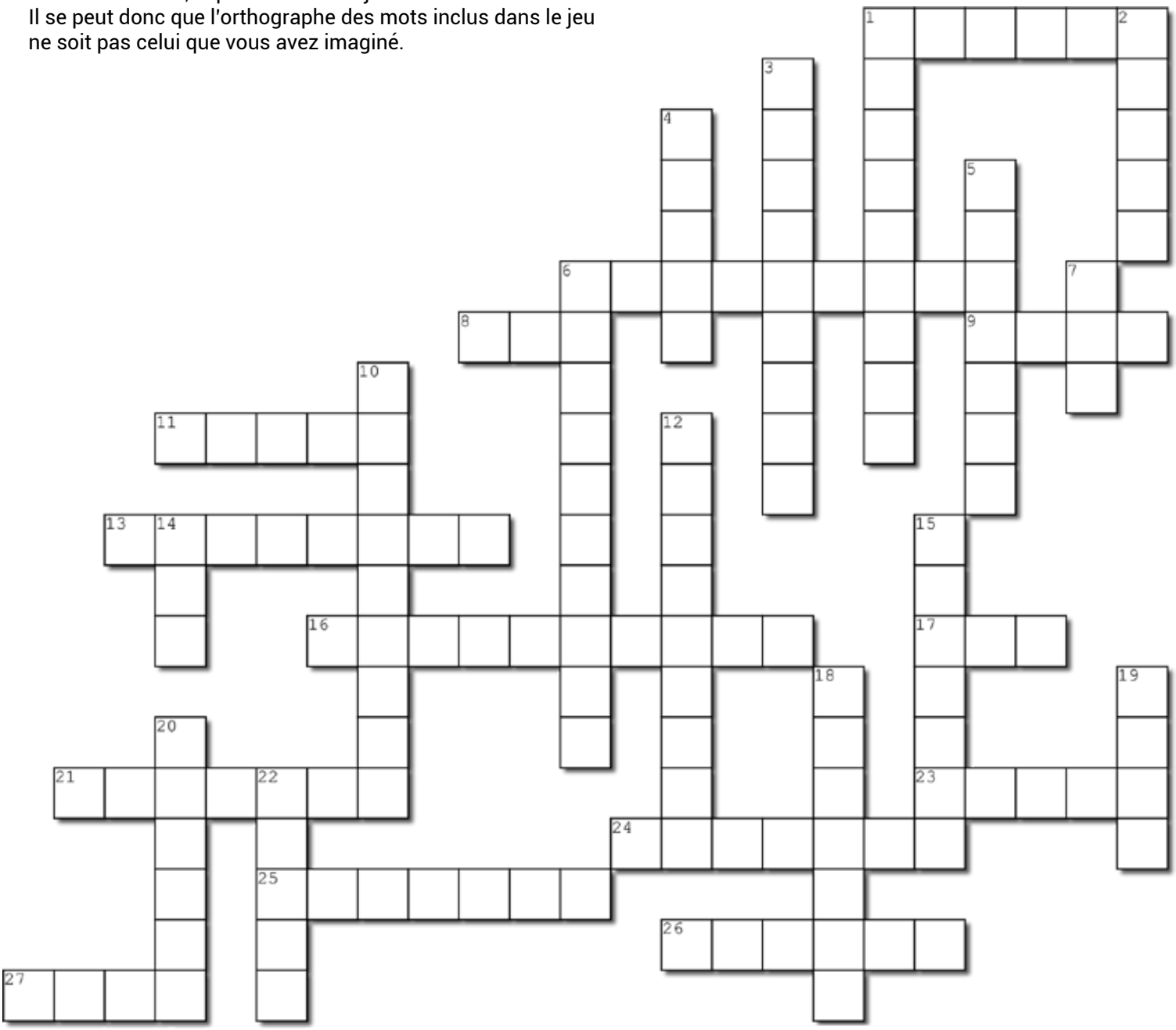

Horizontal

1. cheval
6. petit portail
8. blé
9. grenier
11. becard
13. grosse pioche/hache
16. petits fagots de bois
17. nuit
21. piochon
23. manger
24. corbeau
25. pantalon
26. chèvre
27. cuve

Vertical

1. pommes de terre
2. eau
3. assieds-toi
4. talus
5. lampe
6. carotte
7. pain
10. écureuil
12. bruit
14. bouc
15. vendange
18. lessive
19. bœuf
20. grange
22. peuplier

Horizontal :
1. cheval ; tchiva ; 6. petit portail : pourtalon ; 8. blé : bla ; 9. grenier : plan ; 11. becard : bigot ; 13. grosse pioche/hache : ébrachou ; 16. petits fagots de bois : brosillous ; 17. nuit : neu ; 21. piochon : étepon ; 23. manger : midja ; 24. corbeau : graille ; 25. pantalon : braille ; 26. chèvre : tchior ; 27. cuve : tine ;
Vertical :
1. Pommes de terre : trifolles ; 2. eau : aigue ; 3. assieds toi : assète-tè ; 4. talus : broua ; 5. lampe : poupien ; 6. carotte : patenaille ; 7. pain : pan ; 10. écureuil : étchireau 12. bruit : tintoller ; 14. bouc : bou ; 15. vendange : vendème ; 18. lessive : bouilla ; 19. bœuf : biau ; 20. grange : fenère ; 22. peuplier : pibou;

LE SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE DE SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN

Par Marc Vincendon

Le massif de Saint-Barthélemy-le-Plain est situé sur des roches granitiques à biotite homogène alternant des filons de gneiss, de diorite, de schistes et de micaschistes.

Commandée par la municipalité en 1990, la réalisation d' une étude hydrologique a montré que la colline où est situé le village contient une poche d'eau située à environ une dizaine de mètres de profondeur.

Cette poche semble alimentée par une rivière souterraine venant du quartier de Dielle. Les débits estimés à l'époque étaient de 680 litres par heure, au départ de Dielle et de 360 litres par heure à l'entrée de la poche d'eau sous le village. Le trop plein de cette poche d'eau s'écoule en direction du Nord-Est du village vers le « monument Bertrand » au croisement des routes de la Raviscole et de Lamastre.

L'existence de cette poche est confirmée par la présence de très nombreux puits au village, qui étaient l'unique source d'alimentation en eau jusqu'en 1970. Pratiquement une maison sur deux au village possédait un puits, soit dans la cave, soit dans le jardin attenant.

En 1970 on pouvait compter environ 30 puits sur et autour de la colline du village (voir le plan d'implantation des puits).

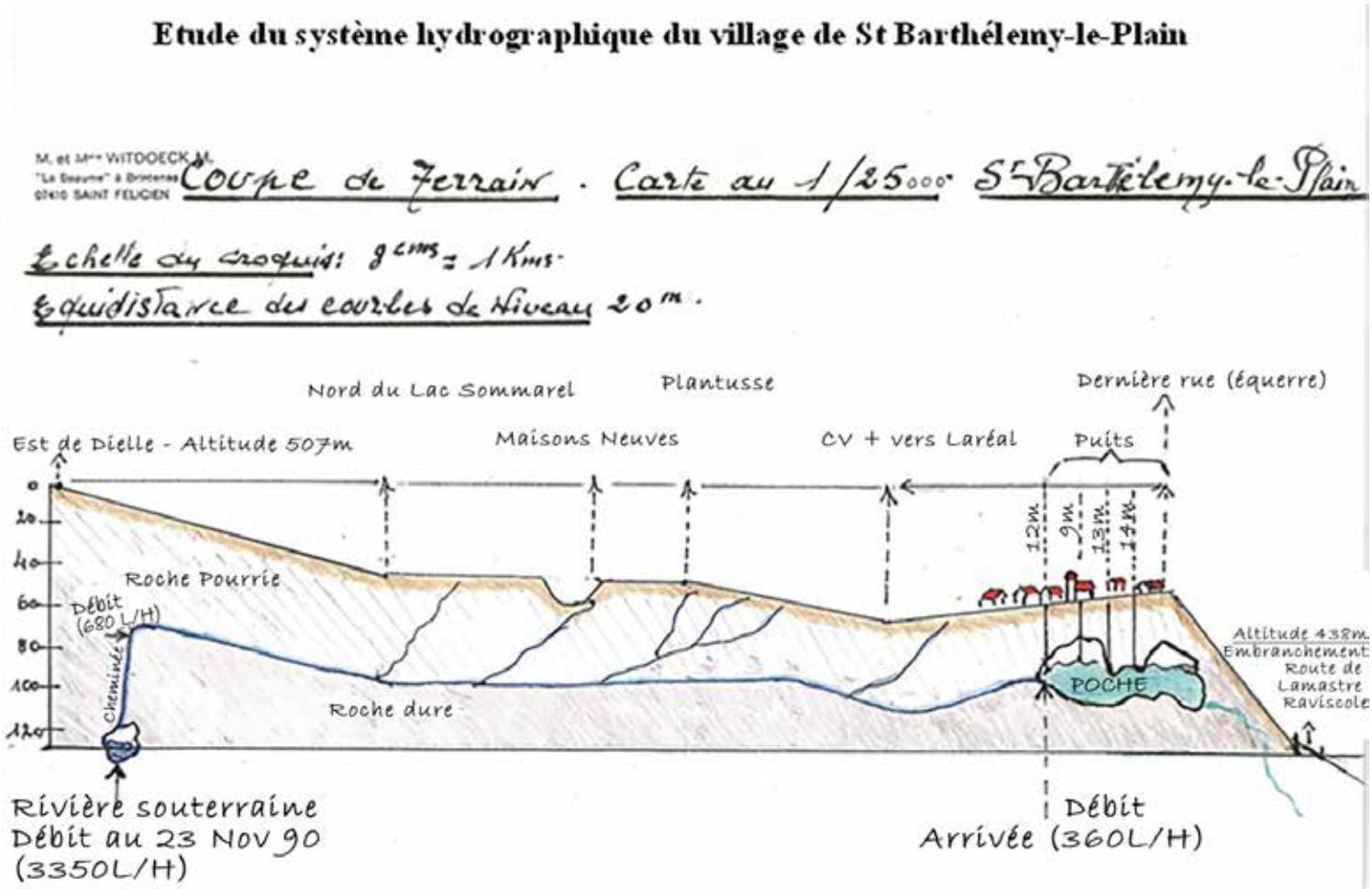

AGENDA 2021

07/02	Matinée Tripes Organisée par les B.B. de la Batteuse
27/02	Repas dansant Organisé par le F.C.C.S.B.
13/03	Concours de belote (Colombier le Jeune) Organisé par le F.C.C.S.B.
20/03	Journée citoyenne
24/04	Tournoi des jeunes (Colombier le Jeune) Organisé par le F.C.C.S.B.
15/05	5éme Marathon de Pétanque Organisé par La Pétanque des Gorges du Doux
05/06	Tournoi sénior (lieu à définir) Organisé par le F.C.C.S.B.
16/06	Passage de l'Ardéchosie
27/06	Kermesse de l'école Organisée par l'Ogec
02/07	Concours de pétanque Organisé par le Comité des Fêtes
23/07	Concours de pétanque Organisé par le F.C.C.S.B.
07/08	St Barth en Fête Organisé par le Comité des Fêtes
14/08	Concours de pétanque (Boucieu-le-Roi) Organisé par le F.C.C.S.B.
03/10	Repas des classes en 1
17/10	Thé dansant Organisé par les B.B. les Batteuse
13/11	Concours de Belote (Colombier le Jeune) Organisé par le F.C.C.S.B.
20/11	Repas du CCAS
21/11	Loto de l'école Organisé par l'Ogec
03/12	Fête de la Lumière Organisée par le Comité des Fêtes
11/12	Concours de belote Organisé par le Foyer des Jeunes
31/12	Réveillon de la St Sylvestre Organisé par Génération Rallye